

Contribution à la concertation du Plan ministériel Greffe 2027-2031

Synthèse des enjeux et défis

Du prélèvement et de la greffe d'organes en Guadeloupe

1. Enjeux

Les enjeux pour la Guadeloupe portent prioritairement sur la réduction des délais d'inscription sur la liste nationale d'attente, la diminution des pertes de chance pour les patients antillo-guyanais et la consolidation du rôle du CHU de la Guadeloupe (CHUG), centre greffeur régional.

Ces enjeux s'inscrivent dans un contexte épidémiologique particulier. En effet, les patients antillo-guyanais atteints de maladie rénale chronique présentent un profil plus jeune que la moyenne observée dans l'hexagone, ce qui renforce la nécessité d'agir précocement pour retarder l'entrée dans la maladie et l'évolution à terme vers l'insuffisance rénale terminale. Cette ambition repose sur le renforcement des actions de prévention des principaux facteurs de risque, notamment le diabète et l'HTA, sur le dépistage précoce de la maladie rénale, l'éducation thérapeutique des patients et une meilleure fluidité des parcours entre la ville et l'hôpital.

L'amélioration des délais d'inscription sur la liste nationale d'attente, l'augmentation du nombre de greffes, notamment à partir de donneurs vivants ainsi que l'harmonisation des pratiques pré et post-greffe entre les 3 territoires ultra-marins constituent également des enjeux majeurs en matière d'équité, d'accès aux soins, de qualité et de sécurité des soins.

L'atteinte de ces objectifs suppose le développement du prélèvement d'organes, la consolidation des capacités d'histocompatibilité et d'expertise immunologique, la sécurisation des financements dédiés ainsi que le renforcement de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels impliqués dans la filière. La consolidation de l'équipe de greffe passe également par l'identification d'un 2^{ème} poste d'infirmier de coordination pré-greffe inter régionale, de temps dédiés en travail social et en accompagnement psychologique afin de soutenir les patients et leurs proches à chaque étape du parcours de transplantation.

Enfin, la promotion du don vivant et la réduction du taux régional d'opposition au prélèvement d'organes nécessitent une mobilisation collective associant les établissements de santé, les professionnels, les associations de patients, l'ensemble des acteurs de la société civile.

2. Défis

Les principaux défis à relever concernent les contraintes liées à la double insularité, les tensions persistantes en ressources humaines spécialisées et la nécessité de maintenir l'ensemble des exigences réglementaires et de qualité associées à l'activité de greffe rénale.

Dans ce contexte, le CHUG doit pouvoir bénéficier d'une orientation prioritaire des patients du territoire antillo-guyanais tout en consolidant durablement les compétences, les organisations, et les conditions requises au maintien de son activité de centre greffeur régional.

Le développement de la télémédecine, des consultations avancées et le renforcement des outils d'intelligence artificielle constituent des leviers majeurs pour renforcer la continuité des prises en charge, limiter les ruptures de parcours et améliorer l'accès à l'expertise spécialisée, notamment pour les patients de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Le maintien des compétences spécialisées (néphrologues, infirmier de coordination pré-greffe inter régionale, IPA, TEC, biologistes spécialisé en histocompatibilité) représente également un enjeu stratégique. Ceci suppose le développement de coopérations renforcées entre établissements, la mutualisation de certaines expertises et la mise en œuvre de dispositifs favorisant l'attractivité médicale et paramédicale.

Par ailleurs le développement du don vivant nécessite de lever certaines représentations, les freins culturels, sociaux et informationnels qui limitent son recours. Cela implique la mise en œuvre de campagnes régionales adaptées aux réalités du territoire, l'organisation de débats citoyens ainsi qu'une meilleure information des patients et des familles.

Enfin, les difficultés rencontrées par les patients guadeloupéens nécessitant une greffe de cellules souches hématopoïétiques en Hexagone (éloignement géographique prolongé, isolement familial, restes à charge importants et difficultés sociales) soulignent la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement médico-social et financier afin de mieux répondre aux spécificités des parcours de soins des ultramarins.

P/ Le Directeur général
Dr Florelle BRADAMANTIS

Directrice Générale Adjointe

